

12

Les sports mécaniques

« Il y a le plaisir physique parce que la moto, contrairement à ce qu'un certain nombre de gens pensent, c'est extrêmement physique. C'est pour ça que je citais les sports que j'ai faits auparavant parce que j'ai fait de la compétition, avec des entraînements de fou, et je n'ai jamais été aussi fatigué qu'à moto. »

(Homme, 60 ans, catégorie sociale supérieure, pratiquant de moto trial et de 4x4, propos recueillis par l'auteurice du chapitre).



Méthodologie

Plusieurs classifications des activités sportives mécaniques ou motorisées sont possibles, notamment selon les engins, leurs caractéristiques ou les espaces de pratique. Les engins peuvent être à deux roues – moto routière, sportive, enduro, trial, cross –, à quatre roues – auto, 4×4, quad, kart –, à patins – motoneige – ou à hélice – bateau, jet-ski, ULM, hélicoptère, paramoteur. Les espaces de pratique peuvent, quant à eux, être ouverts ou dédiés. Du circuit fermé aux espaces naturels en passant par la route, ils peuvent se déployer dans tous les espaces, terre, neige, air, eau. Sur terre, les engins peuvent évoluer sur les routes, sur les chemins ou dans des espaces spécialement aménagés – bitumés ou non.

Composition des deux familles d'activités de sports mécaniques

Moto, automobile	Moto, enduro ; courses de moto sur route ; motocourses sur piste ; moto verte ; moto-cross ; trial ; karting ; quad ; courses automobiles ; sport automobile
Autres sports motorisés	Bateau à moteur ; motonautisme ; jet-ski ; hélicoptère ; ULM ; paramoteur ; aviation et avion

N'apparaissent dans les résultats que la moto, le quad, le karting et le bateau à moteur, du fait d'effectifs trop faibles de pratiquants dans les autres activités. Ont donc été écartées un grand nombre d'activités dont les profils de pratiquants sont très probablement différents de ceux présentés ici. Dans l'ENPPS, les pratiques sur route ont une très forte prépondérance par rapport à celles sur chemins. L'analyse qui suit ne concerne donc que les pratiques sur route pour des raisons de fiabilité des données, bien que les profils de pratiquants soient très certainement différenciés.

* L'ensemble des tableaux détaillés de l'enquête ENPPS par univers ainsi que d'autres résultats complémentaires sont disponibles sur le site de l'INJEP (www.injep.fr).

Les sports mécaniques regroupent des activités aussi variées que la moto (incluant elle-même des pratiques très diverses), le quad, le karting ou le bateau à moteur. Tous sont pratiqués majoritairement par des hommes. Ces sports ont en commun d'être essentiellement perçus plutôt comme des loisirs ou des moyens de déplacement et de ne pas être pas spontanément déclarés comme des activités physiques ou sportives (APS¹). La moto est particulièrement emblématique de cette ambivalence : elle est souvent pratiquée pour réaliser un trajet, mais par des passionnés, qui choisissent ce moyen de déplacement par plaisir. Elle est pratiquée toute l'année, tandis que les autres sports motorisés sont surtout des loisirs ponctuels ou de vacances. La pratique du quad, surtout en zone rurale, peut aussi être utilitaire, par exemple pour des agriculteurs.

Les pratiques motorisées font débat. Pour beaucoup, elles ne peuvent être considérées comme des pratiques sportives. Pourtant, la mise en jeu du corps y est réelle, que ce soit pour contrôler physiquement les engins ou du fait des capacités mises en œuvre pour le pilotage. Pour Christian Pociello², ces activités ont bien leur place dans l'espace des sports, parmi les activités à dominante technologique et informationnelle, pratiquées par des individus à fort capital économique. Pociello relève néanmoins déjà une opposition marquée entre une certaine tendance à « l'écologisation » des activités de loisirs et celles portant plutôt à la « motorisation ». Face aux enjeux environnementaux actuels – d'autant plus dans la sphère du loisir –, les pratiques motorisées sont, de fait, dénigrées et souvent mises de côté. Dans l'enquête ENPPS 2020 où elles figurent pour la première fois, cette situation ambivalente des activités motorisées se traduit, entre autres, par un très faible taux de déclaration spontanée.

1 Un glossaire est à la disposition du lecteur en p. 213. Il définit les termes propres à la description des pratiques sportives (institutionnalisation, sportivisation, etc.) et ceux plus spécifiques à l'enquête et à sa passation (déclaration spontanée, pratique utilitaire, etc.).

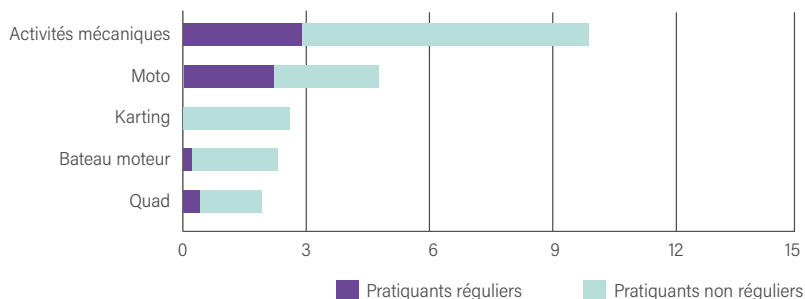
2 Pociello C., 1995, *Les cultures sportives*, Paris, Presses universitaires de France.

Tableau 1. Démographie des sports mécaniques les plus représentés dans la population

	Pratiquants au moins une fois dans l'année		Pratiquants réguliers	
	En %	Effectif (en millions)	En %	Effectif (en millions)
Activités mécaniques	10,3	5,7	2,9	1,6
Moto, automobile	7,7	4,3	2,6	1,4
Dont moto	4,2	2,3	2,2	1,2
Dont karting	2,6	1,5	-	-
Dont quad	1,5	0,9	0,4	0,2
Autres	3,7	2,0	0,3	0,2
Dont bateau à moteur	2,1	1,2	0,2	0,1

Source : ENPPS 2020, INJEP/MEDES, Direction des sports. Champ : personnes âgées de 15 ans et plus résidant en France.
Lecture : en 2020, 4,2 % des personnes âgées de 15 ans et plus résidant en France déclarent avoir pratiqué la moto au moins une fois au cours des douze derniers mois (hors pratiques exclusivement utilitaires), soit 2,3 millions de personnes, et 2,2 % déclarent avoir pratiqué la moto au moins une fois par semaine au cours des douze derniers mois, soit 1,2 million de personnes.

Graphique 1. Taux de pratique des sports mécaniques (en %)



Source : ENPPS 2020, INJEP/MEDES, Direction des sports. Champ : personnes âgées de 15 ans et plus résidant en France.
Lecture : en 2020, 4,2 % des personnes âgées de 15 ans et plus résidant en France déclarent avoir fait de la moto au moins une fois au cours des douze derniers mois : 2,2 % déclarent la pratiquer au moins une fois par semaine tandis que 2 % la pratiquent de manière occasionnelle.

La moto sur route, une difficile distinction entre pratique utilitaire et de loisir

Le nombre de pratiquants de moto de loisir – 2,3 millions (*tableau 1*) – est proche du nombre total de motards estimé à partir du nombre des immatriculations de motos – près de 4 millions de véhicules en circulation (d'après la Fédération française des deux roues motorisés, 2012-2013) – et de titulaires du permis moto – entre 2,3 et 2,5 millions³. Cela signifie que la majorité des personnes qui ont un usage utilitaire de la moto la pratiquent également à des fins de loisir, et/ou que la frontière entre pratique utilitaire et de loisir est poreuse ou difficile à établir. La moto est, pour beaucoup, un moyen de déplacement qui découle d'une passion pour l'engin. Un nombre non négligeable des pratiquants de moto déclarent d'ailleurs pratiquer « à proximité ou sur [leur] lieu de travail ou d'étude », ce qui correspond probablement à un mode de déplacement utilitaire considéré comme un loisir. À l'appui de cette hypothèse, une très faible part des répondants à l'enquête ont signalé spontanément leur pratique de la moto en tant que loisir sportif (avec un taux de déclaration spontanée de 5,2 %), alors qu'ils ont été nombreux à le faire après relance. La déclaration après relance pourrait donc contribuer à surévaluer le nombre de motards estimant avoir un usage de loisir sportif de la moto. Certains ne pratiquent peut-être la moto que pour des déplacements qu'ils feraient avec un autre véhicule s'ils n'étaient pas motards. Par conséquent, le premier trait qui caractérise l'usage de la moto, c'est qu'il associe une logique utilitaire, se déplacer, à une logique de loisir et de plaisir.

Au niveau sociodémographique, les motards sont pour plus de trois quarts des hommes avec une légère surreprésentation des fractions les plus jeunes (moins de 30 ans) (*tableau 2*). Les motards sont plutôt des actifs, avec une surreprésentation des ouvriers et des étudiants.

Par ailleurs, la répartition des motards dans les différentes catégories sociales est relativement similaire à celle de l'ensemble des enquêtés. Le niveau de vie des pratiquants de moto est proche de celui de la population en général. Ils correspondent, en outre, à la répartition moyenne des Français en ce qui concerne la présence d'enfants dans le foyer ainsi que la vie en couple.

Les motards pratiquent souvent par ailleurs plusieurs activités physiques et sportives, avec un volume global de pratique très élevé et un bon ou très bon niveau de santé perçue (pour 76 % d'entre eux) (*tableau 3*). Le niveau d'institutionnalisation de leur pratique sportive globale est élevé, avec une forte fréquence d'affiliation à des clubs, un grand nombre de licenciés et une participation importante à des compétitions.

³ Sur <https://permisdeconduire.actiroute.com>.

La pratique de la moto en elle-même reste, en revanche, peu institutionnalisée et peu encadrée. Sur les 2,3 millions d'enquêtés se déclarant pratiquants après relance (voir ci-dessus), on compte environ 100 000 licenciés à la Fédération française de moto et 10 000 adhérents à la Fédération française des motards en colère. L'activité est souvent pratiquée seul ou entre amis, parfois avec des membres d'une application communautaire ou d'un réseau social (*tableau 4*).

Tableau 2. Sociodémographie des pratiquants des sports mécaniques (en %) en 2020

	Moto	Karting	Quad	Bateau à moteur	Univers des sports mécaniques	Ensemble de la population
Sexe						
Femme	22	22	29	38	29	52
Homme	78	78	71	62	71	48
Âge						
15 à 29 ans	34	52	45	32	37	21
30 à 49 ans	34	34	33	32	35	31
50 ans et plus	32	14	22	36	28	48
Diplôme						
Bac ou équivalent	18	20	26	20	21	18
Supérieur au bac	26	33	23	41	32	29
Catégorie socioprofessionnelle						
Agriculteurs exploitants	2	< 1	12	2	3	2
Professions Intermédiaires	23	20	15	28	22	21
Ouvriers	25	15	20	10	17	15
Élèves, étudiants	15	33	22	19	21	11
Situation financière perçue						
À l'aise, correcte	64	69	65	78	69	64
Juste	27	24	23	17	22	24
Difficile	9	7	12	5	8	12

Source : ENPPS 2020, INJEP/MEDES, Direction des sports. Champ : personnes âgées de 15 ans et plus résidant en France.
 Note : pour la catégorie socioprofessionnelle, les retraités ont été reclassés en fonction de la dernière profession connue. Les étudiants sont distingués des autres personnes sans activité professionnelle car leur comportement en termes de pratiques sportives est plus spécifique.
 Lecture : la moto est pratiquée à 78 % par des hommes. Ils sont donc surreprésentés dans cette activité par rapport à l'ensemble de la population de référence où il y a 48 % d'hommes.

La pratique est régulière et se déroule tout au long de l'année. La répartition des niveaux perçus de pratique est beaucoup plus équilibrée pour les motards que pour les autres activités motorisées – 30 % de niveau débutant/débrouillé, 35 % de niveau intermédiaire et 34 % de niveau confirmé/expert. Cette répartition des niveaux est cohérente avec les volumes de pratique, beaucoup plus conséquents chez les motards que chez les autres pratiquants d'activités motorisées de loisir telles que le quad ou le bateau à moteur.

Tableau 3. Profil sportif des pratiquants des sports mécaniques (en %)

	Moto	Karting	Quad	Bateau à moteur	Univers des sports mécaniques	Ensemble des pratiquants
Portefeuille des pratiques						
7 à 12 APS pratiquées dans l'année	45	35	41	37	41	24
Plus de 12 APS pratiquées dans l'année	19	45	23	43	26	8
État de santé perçu						
Bon ou très bon	76	81	76	78	78	69
Institutionnalisation (toutes APS pratiquées confondues)						
Compétition/Rassemblement	30	44	29	32	32	18
Possède une licence	29	41	28	35	31	20
Pratique encadrée	40	54	46	48	45	35
Pratique exclusivement encadrée	15	17	15	17	16	14
Club/Association	48	63	40	52	50	38
Sportivité des parents						
Mère sportive	28	36	29	32	29	23
Père sportif	47	57	50	55	50	41

Source : ENPPS 2020, INJEP/MEDES, Direction des sports. Champ : personnes âgées de 15 ans et plus résidant en France.

Note : le portefeuille des pratiques ne comprend pas les APS exclusivement utilitaires.

Lecture : 76 % des pratiquants de moto s'estiment en bonne ou très bonne santé. Ils ont donc plus tendance à se percevoir en bonne ou très bonne santé que l'ensemble des pratiquants (69 %).

Tableau 4. Modalités de pratiques des sports mécaniques (en %) en 2020

	Moto	Karting	Quad	Bateau à moteur	Univers des sports mécaniques	Ensemble des pratiques
Volume de pratique						
Moins qu'hebdomadaire (moins de 52 séances/an)	48	99	77	93	77	60
Bi-hebdomadaire et plus (104 séances et plus/an)	33	0	15	6	14	23
Période						
Tout au long de l'année	81	28	47	28	48	55
En vacances exclusivement	14	58	45	71	46	35
Institutionnalisation						
Compétition	1	2	0	0	2	3
Possède une licence	3	2	1	0	4	5
Pratique encadrée	4	9	7	7	9	13
Niveau perçu						
Débutant et débrouillé	30	47	56	60	46	40
Confirmé et expert	34	22	20	18	25	14
Sociabilité						
Pratique avec des amis	49	73	52	65	57	42
Pratique en solo	56	5	37	10	30	38
Pratique avec des relations de travail ou d'études	3	10	3	3	5	5

Source : ENPPS 2020, INJEP/MEDES, Direction des sports. Champ : personnes âgées de 15 ans et plus résidant en France. Lecture : 28 % de la pratique de karting a lieu tout au long de l'année, ce qui est inférieur à l'ensemble des pratiques qui ont lieu tout au long de l'année dans 55 % des cas.

Le quad, une pratique occasionnelle dans les espaces ruraux

À l'origine à trois roues, le quad a été développé en Amérique du Nord pour pallier le ralentissement des ventes de motos l'hiver. Cette innovation devait permettre d'adhérer sur la neige, le sable ou la boue. Les premiers véhicules de ce type à quatre roues apparaissent au début des années 1980 aux États-Unis. Lorsqu'ils entrent sur le marché français au début dans les années 1990, ils ne peuvent pas encore être homologués et sont donc réservés à une utilisation sur des terrains privés. L'homologation intervient à partir de 2003, autorisant la pratique sur chemins. Actuellement, plusieurs modalités d'usage coexistent, d'une pratique sportive sur circuits fermés – débordant parfois dans les espaces naturels – à des randonnées en campagne, en passant par une utilisation agricole complémentaire des tracteurs.

La pratique du quad semble toucher un nouveau public ne partageant pas nécessairement la culture construite par les pilotes de 4x4 ou de moto. Contrairement au 4x4 et à la moto qui ont une histoire relativement ancienne, le quad est récent et il n'existe pas de réelle culture associée. Les adeptes de 4x4 et de moto puisent leur imaginaire dans les grandes expéditions passées⁴ ainsi que dans des rallyes raids célèbres. Les pratiquants de quad, en revanche, construisent leur histoire au fil des années sans repère remarquable pour l'instant.

Le quad a connu un essor rapide mais des accidents et quasi-accidents – ces engins sont prompts à se renverser – n'ont pas tardé à inciter nombre de nouveaux propriétaires d'engins à les remiser dans leur garage. Le nombre de véhicules vendus ne reflète donc pas forcément le nombre de pratiquants « actifs ».

La pratique du quad recouvre ainsi aujourd'hui des réalités très diverses que l'ENPPS participe à mettre en évidence : quelques pratiquants réguliers, des randonnées découvertes pour des touristes de passage et un usage utilitaire, notamment dans les exploitations agricoles.

Environ 850 000 Français déclarent, après relance, avoir pratiqué le quad au moins une fois au cours des douze derniers mois. Ce nombre est substantiellement supérieur à celui des motards tout terrain (enduro, moto verte, trial, cross), pour une pratique beaucoup plus récente. Encore plus que pour la moto, le taux de déclaration spontanée est très faible – 4,9 %.

⁴ On pense notamment aux Croisières Citroën organisées à bord de véhicules tout terrain (autochenilles à l'époque), par le fabricant automobile, à des fins publicitaires, en Afrique, en Amérique et en Asie, entre 1922 et 1934.

On estime à 20-25 000 le nombre de nouvelles homologations de quad chaque année⁵. Si on se base sur un nombre de 40 000 véhicules homologués en 2004 (estimation officielle d'après la Commission de sécurité des consommateurs), on serait aujourd'hui, au maximum – sans compter les véhicules mis au rebut ou remisés au garage – à 400 000 véhicules (ce nombre est très certainement fortement surestimé) en circulation. Malgré cette surestimation, le nombre de véhicules potentiellement en circulation reste donc plus de deux fois inférieur au nombre de pratiquants estimé par l'ENPPS 2020. Cela s'explique probablement par une prédominance de pratiques ponctuelles pendant les vacances, dans le cadre de randonnées de découverte.

Au niveau sociodémographique, les pratiquants de quad sont plutôt masculins, jeunes (avec une surreprésentation des moins de 30 ans), diplômés du baccalauréat ou équivalent. On note également une surreprésentation des étudiants et des agriculteurs. Par ailleurs, la répartition des pratiquants de quad est relativement proche de celle de la population en général. La surreprésentation des agriculteurs et des habitants de zones rurales révèle une porosité des frontières entre pratiques utilitaires et de loisir, le quad étant de plus en plus utilisé pour les activités agricoles. L'usage de loisir recouvre probablement en partie un usage utilitaire de ce véhicule dans les résultats de l'ENPPS 2020.

Les pratiquants de quad sont globalement des sportifs multipratiquants mais ont une activité sportive de fréquence plutôt faible (souvent moins d'une fois par semaine). Leurs activités sportives sont souvent encadrées et ils participent plus que la moyenne à des compétitions.

L'activité quad en elle-même est essentiellement pratiquée pendant les vacances, par rapport à l'ensemble des pratiques. Globalement autonome et peu institutionnalisée, souvent entre amis et avec un niveau de pratique perçu faible – 56 % de débutants ou débrouillés –, elle correspond très probablement à des offres commerciales de randonnées pour découvrir des territoires ruraux, *via* la location de véhicules, ou à des randonnées encadrées.

Parmi les pratiquants assidus, il existe néanmoins une forme d'organisation qui vise à défendre les intérêts des pratiques motorisées sur chemin avec divers collectifs et regroupements de pratiquants tels que le Collectif de défense des loisirs verts (CODEVER), la Confédération des randonneurs motorisés et usagers de chemins (CORAMUC) ou la Fédération française de quad (FFQuad).

⁵ Sur www.motoservices.com.

Le karting, une pratique ludique entre amis

Le karting est essentiellement pratiqué par des hommes, jeunes, entre amis. On note une forte surreprésentation d'élèves et d'étudiants parmi les pratiquants. Plutôt à l'aise financièrement, ses adeptes font cependant plus souvent partie des catégories défavorisées que les autres pratiquants de sports mécaniques (à l'exception du bateau à moteur).

Multipratiquants réguliers, ils ont un profil sportif marqué avec une forte institutionnalisation de leurs autres activités. Souvent inscrits en club, ils sont licenciés et participent en grand nombre à des compétitions ou rassemblements. Ils ont, plus souvent que la moyenne, deux parents sportifs et déclarent très majoritairement avoir un bon ou très bon niveau de santé.

Peu institutionnalisé, le karting est pratiqué de manière occasionnelle, en vacances bien souvent, essentiellement avec des amis ou des relations de travail ou d'études. Bien que l'activité soit occasionnelle, les pratiquants de kart ont, plus souvent que dans l'ensemble de la population de l'enquête, un très bon niveau perçu dans l'activité. Ce résultat est cohérent avec une des raisons de pratique du karting qui est la recherche de performance personnelle.

Le bateau à moteur, une pratique de vacances, souvent en famille

Au niveau sociodémographique, les activités de bateau à moteur sont majoritairement pratiquées là encore par des hommes, avec une représentation légèrement supérieure des femmes par rapport aux autres sports mécaniques. On note aussi une légère surreprésentation des fractions les plus jeunes (moins de 30 ans) par rapport à l'ensemble de la population enquêtée. Par ailleurs, c'est le seul sport motorisé de cette enquête qui est pratiqué plutôt par des personnes d'un niveau supérieur au bac, à l'aise financièrement et faisant partie des catégories favorisées.

Les pratiquants de bateau à moteur sont très majoritairement des sportifs multipratiquants avec un volume de pratique élevé et un bon ou très bon niveau de santé perçu. Leur pratique sportive est globalement fortement institutionnalisée et encadrée, et leurs parents sont plus souvent que la moyenne tous deux sportifs.

Le bateau à moteur est essentiellement pratiqué pendant les vacances, entre amis ou en famille. L'activité est donc très peu institutionnalisée et encadrée. Les pratiquants ont le plus souvent un faible niveau de pratique perçu – 60 % de débutants et débrouillés – ce qui est cohérent avec la faible fréquence de pratique. Celle-ci peut s'expliquer par l'éloignement des lieux de pratique – car demandant un plan d'eau de taille suffisante – et par le temps nécessaire à l'activité. En effet, les pratiquants ont globalement une répartition géographique équivalente à la population moyenne, vivant autant en ville qu'en milieu rural.

Conclusion

Parmi les activités étudiées, trois sur quatre sont essentiellement pratiquées pendant les vacances : le quad, le karting et le bateau à moteur. Ces pratiques restent donc relativement marginales.

Nous pouvons par ailleurs faire l'hypothèse d'une porosité entre activités utilitaires et de loisir pour la moto et le quad, la moto étant un moyen de déplacement en même temps qu'un loisir et le quad étant de plus en plus utilisé par des agriculteurs dans le cadre de leur exploitation.

Le manque de données pour de nombreuses activités motorisées, notamment sur circuit, sur les chemins ou dans les airs, constitue un biais dans l'analyse des pratiquants, qui reste partielle. Cette première intégration des sports et loisirs motorisés dans les résultats de l'ENPPS, grâce à des échantillons rendant pour la première fois l'analyse statistique fiable, constitue néanmoins une avancée pour leur prise en compte au sein des activités sportives et de loisir, permettant une meilleure connaissance de leurs pratiquants.

Autrice

Lisa Haye, docteure en STAPS, université Grenoble-Alpes.